

LA CAISSE SOCIALE

20 par cent des contributions mensuelles des porteurs de Bons Conjointes et de Bons Mutuels sont déposés à la Réserve Fiduciaire pour leur garantie exclusive.

LE BON CONJOINT.

LE BON MUTUEL.

Contributions mensuelles.

AGE	\$750.	\$1,500	\$3,000
16	63	1 25	2 30
17	64	1 27	2 34
18	65	1 29	2 38
19	66	1 31	2 42
20	67	1 33	2 46
21	68	1 35	2 50
22	69	1 37	2 55
23	70	1 40	2 60
24	72	1 43	2 66
25	73	1 46	2 72
26	75	1 50	2 80
27	77	1 54	2 88
28	79	1 58	2 96
29	82	1 63	3 06
30	84	1 68	3 16
31	87	1 74	3 28
32	90	1 80	3 40
33	93	1 85	3 50
34	95	1 90	3 60
35	98	1 96	3 72
36	1 01	2 02	3 84
37	1 04	2 08	3 96
38	1 07	2 14	4 08
39	1 10	2 20	4 20
40	1 14	2 27	4 34
41	1 18	2 33	4 50
42	1 23	2 45	4 70
43	1 28	2 55	4 90
44	1 33	2 65	5 10
45	1 38	2 75	5 30
46	1 43	2 85	5 50
47	1 48	2 95	5 70
48	1 55	3 10	5 90
49	1 65	3 30	6 10

CLASSE ORDINAIRE.	
HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.	
<i>Quelque soit le montant du Bon.</i>	
Les sommes payées pour les bénéfices ci-dessous sont déduites du Bon.	
BÉNÉFICES.	
En maladie :	
\$ 750	\$2.50
\$1500	\$5.00
\$3000	\$10.00
Par semaine, 15 semaines par année.	
En invalidité :	
\$ 750	\$300.
\$1500	\$600.
\$3000	\$1200.
Comptant, déduction faite des bénéfices retirés antérieurement en règlement final.	

CLASSE ORDINAIRE.	
HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.	
<i>Quelque soit le montant du Bon.</i>	
Les sommes payées pour les bénéfices ci-dessous sont déduites du Bon.	
BÉNÉFICES.	
En maladie :	
\$ 750	\$2.50
\$1500	\$5.00
\$3000	\$10.00
Par semaine, 15 semaines par année.	
En invalidité :	
\$ 750	\$300.
\$1500	\$600.
\$3000	\$1200.
Comptant, déduction faite des bénéfices retirés antérieurement en règlement final.	

CLASSE ORDINAIRE.	
HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.	
<i>Quelque soit le montant du Bon.</i>	
Les sommes payées pour les bénéfices ci-dessous sont déduites du Bon.	
BÉNÉFICES.	
En maladie :	
\$ 750	\$2.50
\$1500	\$5.00
\$3000	\$10.00
Par semaine, 15 semaines par année.	
En invalidité :	
\$ 750	\$300.
\$1500	\$600.
\$3000	\$1200.
Comptant, déduction faite des bénéfices retirés antérieurement en règlement final.	

CLASSE ORDINAIRE.	
HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.	
<i>Quelque soit le montant du Bon.</i>	
Les sommes payées pour les bénéfices ci-dessous sont déduites du Bon.	
BÉNÉFICES.	
En maladie :	
\$ 750	\$2.50
\$1500	\$5.00
\$3000	\$10.00
Par semaine, 15 semaines par année.	
En invalidité :	
\$ 750	\$300.
\$1500	\$600.
\$3000	\$1200.
Comptant, déduction faite des bénéfices retirés antérieurement en règlement final.	

CLASSE ORDINAIRE.	
HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.	
<i>Quelque soit le montant du Bon.</i>	
Les sommes payées pour les bénéfices ci-dessous sont déduites du Bon.	
BÉNÉFICES.	
En maladie :	
\$ 750	\$2.50
\$1500	\$5.00
\$3000	\$10.00
Par semaine, 15 semaines par année.	
En invalidité :	
\$ 750	\$300.
\$1500	\$600.
\$3000	\$1200.
Comptant, déduction faite des bénéfices retirés antérieurement en règlement final.	

CLASSE ORDINAIRE.	
HONORAIRES D'ADMISSION, \$2.00.	
<i>Quelque soit le montant du Bon.</i>	
Les sommes payées pour les bénéfices ci-dessous sont déduites du Bon.	
BÉNÉFICES.	
En maladie :	
\$ 750	\$2.50
\$1500	\$5.00
\$3000	\$10.00
Par semaine, 15 semaines par année.	
En invalidité :	
\$ 750	\$300.
\$1500	\$600.
\$3000	\$1200.
Comptant, déduction faite des bénéfices retirés antérieurement en règlement final.	

Les membres de la Caisse Sociale ne sont jamais, durant leur sociétariat, libérés du paiement des contributions mensuelles ou autres cotisations. Les aspirants de 45 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission. Le membre non marié lors de son admission qui se mariera ensuite, n'aura droit aux bénéfices de décès d'épouse que sur preuve donnée par certifi- ca, de médecin dans les 60 jours qui suivront son mariage, que son épouse est en bonne santé.

LA CAISSE DE SECOURS D.

Ne seront admis à participer aux bénéfices de cette caisse que ceux qui font partie d'autres caisses de la société.

BENEFICES.

En maladie :	\$5.00
par semaine, 15 semaines chaque année.	

An décès de l'épouse :	\$75.00
------------------------	---------

HONORAIRES D'ADMISSION, \$1.00.

AGE.	Contributions mensuelles.
16 à 39 ans, les deux inclusivement,...	50 cents.
40 à 44 " " " " " "	55 "
45 à 49 " " " " " "	65 "

La Caisse Douairière E.

Pour les deux sexes mais particulièrement pour le sexe féminin.

Assurance payable au décès seulement.

Admission de 16 à 50 ans, les deux inclusivement.

HONORAIRES D'ADMISSION, 50c.

AGE.	Contributions mensuelles.	\$100.	\$200.	\$ c.
16 à 23 ans, les deux inclusivement,....	15	\$	\$	25
24 à 29 do do do do do do	20	20	30	35
30 à 34 do do do do do do	25	30	40	40
35 à 39 do do do do do do	30	35	50	50
40 à 44 do do do do do do	35	40	60	60
45 à 49 do do do do do do	40			